



RANSON

RANSON NV

Generaal Deprezstraat 4 - 8530 Harelbeke - Belgium

T +32 56 23 70 70 / F +32 56 20 35 69 / E info@ranson.be

IBAN BE15 4627 2456 4130 / BIC KREDBEBB

BTW/TVA/VAT BE 0415.042.808

Spécification produit

N°Article	Description	Date	Version
00008275	X5K RANODICK RANSON	6/01/2021	11

Déscription produit

RANODICK (liant froid)

Ingrédient	Pour cent	Fonction	E-num	Pays	Origine	variété
adipate de diamidon acétyle		amidon modifié	E1422	Allemagne / Pays-Bas	Mais	

Valeurs nutritives

Pour 100 g

Valeurs nutritives (kJ)	1 565.23	Magnesium (mg)	
Valeurs nutritives (kcal)	374.10	Phosphore (mg)	
Totaux protéines (g)	0.30	Iode (mg)	
Protéines de lait (g)		Fer (mg)	0.20
Totaux carbohydrates (g)	93.00	Zinc (mg)	
dont sucres(mono+disaccharides) (g)		VITAMINE A retinol (µg)	
dont sucres ajouter (g)		VITAMINE B1 thiamine (µg)	
dont polyols (g)		VITAMINE B2 riboflavine (µg)	
dont amidon (g)	93.00	VITAMINE B3/PP niacine/nicotin (µg)	
Totaux lipides (g)	0.10	VITAMINE B5 acide pantothe (µg)	
dont acides gras saturés (g)		VITAMINE C acide ascorbique (µg)	
dont acides mono-insaturés (g)		VITAMINE D calciferon (µg)	
dont acides poly-insaturés (g)		VITAMINE E alfa-tocoferol (µg)	
dont acides gras trans totaux (g)		VITAMINE H biotine (µg)	
dont cholestérol (mg)		VITAMINE M acide folique (µg)	
Fibres alimentaires (g)		Matière sèche de cacao dégraissé (g)	
Alcool (g)		Matière sèche de cacao (g)	
Natrium (mg)	10.00	Matière sèche de lait (g)	
Sel (g)	0.03	Matière grasse de lait (g)	
Potassium (mg)		Lactose	
Calcium (mg)	5.00		

Données organoleptiques

Aspect visuel	Un liant froid de jus de fruits et autres liquides (résistant à la cuisson et à la congélation).
Couleur	blanc
Goût	typique, aucun goût étranger
Odeur	typique

Conservation

D.L.U.O. à la date de production	12 maanden / mois / months	
Température de conservation optimale	5 - 25°C	
Humidité relative optimale	< 75	% R.V.
Méthode d'indication D.L.U.O.	jjmmaaaa ; jour - mois - année	
Location indication D.L.U.O.	étiquette sur sac/seau	
Méthode indication numéro de lot	numéro de série interne	
Location indication numéro de lot	étiquette sur sac/seau	

Doit être conservé dans un environnement frais et sec.

Emballage

			Emballage primaire	Emballage secondaire	Emballage tertiaire
Type			seau en transparent		Europalette
Dimension	Longueur	/ cm	28.20		120.00
	Largeur	/ cm			80.00
	Hauteur	/ cm	24.00		14.40
Poids	kg		0.372		18.000
Matériaux			PE & PP		bois

Nombres d'emballages primaires / emballage secondaire

Nombre d'emballages secondaires / couche type 1

Nombre de couches type 1 / palette

Nombre d'emballages secondaires / couche type 2

Nombre de couches type 2 / palette

Nombres d'emballages primaires / palette

Nombres d'emballages secondaires / palette

Unité

Poids nets / unité	5.00	kg
Nombres d'unité	1.00	
"e" applicable		
Applicable à	per blister	

Déclaration O.G.M.

Au meilleur de nos connaissances et à base des déclarations de nos fournisseurs, nous confirmons que ce produit ne contient aucun ingrédient provenant d'OGM, conformément au règlement n° 1829/2003/CE et 1830/2003/CE. Le produit ne doit pas être étiqueté comme OGM.

Déclaration ionisation

Au meilleur de nos connaissances et à base des déclarations de nos fournisseurs, nous confirmons que ce produit et les ingrédients de ce produit ne sont pas traités avec aucune forme de irradiation/ionisation.

Déclarations légales

ALLERGÈNES : Les contaminations croisées sont examinées dans les plans HACCP. Des actions préventives sont prises pour éviter au maximum les contaminations croisées durant la production par des instructions strictes de nettoyage, formation de personnel, etc. (1169/2011/CE annexe II).

Définitions dans la liste d'allergènes: "+"= présent ; "-"= absence.

Signification en colonne contamination croisée : "+"= traces possibles présentes ; "-"= absence.

VALEURS NUTRITIVES : Ranson NV est conscient de l'importance de fournir des informations nutritionnelles correctes des produits. Toutes les données nutritionnelles sont calculées et arrondies automatiquement par notre système de gestion des spécifications sur base des informations reçues de nos fournisseurs. Nous nous gardons le droit de mettre à jour ou d'accorder ces données à base d'informations communiquées par nos fournisseurs et/ou changements dans la table de compositions des aliments. Par la présence des ingrédients naturels les valeurs nutritives peuvent varier.

DÉCLARATION CONFORMITÉ LÉGALE : Ce produit est en conformité avec la législation européenne actuelle.

DÉCLARATION CONTAMINANTS: Au meilleur de nos connaissances et sur base des déclarations de nos fournisseurs, nous confirmons que ce produit est en conformité aux réglementations européennes concernant les contaminants (inclus les métaux lourds, les pesticides, les mycotoxines, etc.).

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ : L'emballage primaire est en conformité avec toutes les législations Belges et européennes (1935/2004/CE, 2011/10/CE, 2023/2006/EC,...).

La déclaration des arômes est conforme à la règlement 1334/2008/CE.

Le produit (et les ingrédients) ne contient pas de nanomatériaux

L'origine géographique est toujours indicative et est donnée sur la base de nos connaissances actuelles. Les pays d'origine peuvent changer en fonction de la disponibilité sur le marché mondial.

Particules étrangères

Détection métaux	Fréquence		
métalFE			mm
métalNonFE			mm
métalStainless			mm
Tamis / filtres	Oui	3	mm/inch
Aimant			
X-ray			
Laser scanner		laser	
Autres			visuele controle - contrôle visuel - visual control
Politique objects étrangers	Oui	Étrange	
Politique verre/plastique	Oui	verre	

Le produit n'est pas détecté sur métal pendant la production. Tous les produits sont tamisé avant l'emballage.

Mode d'emploi

Mélangez d'abord 90 à 100 g de RANODICK avec 300 g de sucre et puis, tout en mélangeant rapidement vous y ajoutez un litre de jus de fruit.

Allergènes

<i>Nr</i>	<i>Code</i>	<i>Gs1Code</i>	<i>Nom</i>	<i>Valeur</i>	<i>Contamination croisée</i>
1	1.1	UW	Blé	-	+
2	1.2	NR	Seigle	-	+
3	1.3	GB	Orge	-	-
4	1.4	GO	Avoine	-	+
5	1.5	GS	ÉPAUTRE	-	+
6	1.6	GK	Blé Khorasan	-	-
7	1.0	AW	glutes	-	+
8	2.0	AC	Crustacés	-	-
9	3.0	AE	OEuf	-	-
10	4.0	AF	Poissons	-	-
11	5.0	AP	Arachides/ cacahuètes	-	-
12	6.0	AY	Soja	-	+
13	7.0	AM	Lait de vache	-	+
14	8.1	SA	Amandes	-	+
15	8.2	SH	Noisettes	-	+
16	8.3	SW	Noix	-	+
17	8.4	SC	Noix de cajou	-	-
18	8.5	SP	Noix de pécan	-	-
19	8.6	SR	Noix du Brésil	-	-
20	8.7	ST	Pistaches	-	-
21	8.8	SM	Noix de Macadamia et noix du Queens	-	-

22	8.0	AN	Fruits à coques	-	+
23	9.0	BC	Céleri	-	-
24	10.0	BM	Moutarde	-	-
25	11.0	cendre	Graines de sésame	-	+
26	12.0	AU	Dioxyde de soufre et sulfites	-	-
27	13.0	NL	Lupin	-	-
28	14.0	UM	Mollusques	-	-
29	20.0	ML	Lactose	-	+
30	21.0	NC	Cacao	-	-
31	22.0	MG	Glutamate (E620 – E625)	-	-
32	23.0	MK	Poulet	-	-
33	24.0	NK	Coriandre	-	-
34	25.0	NM	Mais	+	+
35	26.0	NP	Légumineuse	-	-
36	27.0	MC	Boeuf	-	-
37	28.0	MP	Porc	-	-
38	29.0	NW	Carotte	-	-

Selon EU directive 2007/68/EG

La fiche ci-dessus a été établie avec les plus grands soins et comporte les renseignements les plus précis, les plus correctes et les plus complets disponible au moment de l'impression de celle-ci. Néanmoins Ranson NV ne peut pas être rendu responsable pour la justesse totale et l'intégralité totale de cette fiche technique. Cette fiche technique a été établie pour vous sur base strictement confidentielle. Par conséquent, elle ne peut être copiée ni être répandue sans autorisation préalable par la Société RANSON S.A.. Pour les produits réemballés par vos soins, les données reprises ci-dessus ne sont plus valables après ouverture des emballages de la Société RANSON S.A..